

## Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

15 novembre 2023

### La Ville de Genève émet son premier emprunt vert

**En cohérence avec sa Stratégie climat, la Municipalité émet pour la première fois un emprunt obligataire vert afin de financer la rénovation de son patrimoine.**

Une obligation verte pour un montant de 140 millions a été émise sur 10 ans à un taux de 1.6% le 8 novembre dernier. Elle permettra de financer des projets répondant à la [Stratégie climat](#) de la Ville, tels que la rénovation de la patinoire des Vernets, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures plates de son patrimoine immobilier, ou encore le remplacement massif des fenêtres sur plus de 120 immeubles. Ce type d'emprunt permet de garantir aux investisseurs que les montants engagés le seront dans des projets qui répondent à des critères stricts de durabilité. Des indicateurs permettront de mesurer les effets de ces investissements en termes de transition énergétique ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

#### Un financement à assurer

La [Stratégie climat](#) de la Ville de Genève est ambitieuse et nécessite des investissements importants afin d'assurer la transition écologique des infrastructures communales et des bâtiments et propriétés de la Ville de Genève. Il s'agira de mettre à disposition de la population des infrastructures publiques adaptées et en suffisance qui répondent aux enjeux sociaux et environnementaux de demain. Pour ce faire, le Conseil administratif travaille notamment à une nouvelle planification de ses investissements, **intégrant la rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores d'ici 2030**. « Pour accélérer la transition écologique sur notre territoire, tout en renforçant la cohésion sociale sur le long terme, des investissements massifs seront indispensables. Faire appel à des placements financiers durables est un nouveau pas concret pour accélérer la transition de notre société », explique Alfonso Gomez, Maire en charge des finances et du développement durable.

#### Un cadre bien défini

S'agissant de ses emprunts verts, sociaux ou durables (*Green Bond Principles, Social Bond Principles ou Sustainability Bond Guidelines*), la Ville de Genève a établi un [document-cadre](#) qui définit le processus strict de sélection et d'évaluation des projets devant être financés. Une société spécialisée indépendante a été mandatée afin de valider la conformité de ce document. Cet audit a confirmé que les différentes catégories de projets éligibles sont de nature à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, conformément à la Stratégie climat

définie. Des rapports réguliers sont prévus et permettront d'augmenter la transparence concernant les dépenses publiques en matière d'environnement et de développement durable.

Pour plus d'informations : [www.geneve.ch/emprunts-verts](http://www.geneve.ch/emprunts-verts)

**Contact : Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)**

M. Alfonso Gomez, Maire, par l'intermédiaire de Mme Anne Bonvin Bonfanti, Conseillère de direction : 022 418 22 43 / 079 594 14 92 – [anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch](mailto:anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch)

## **Interpellation du Président du Conseil du Léman à la suite de la suspension des mesures de soutien à la culture pour l'année 2024**

**Le Conseil administratif s'inquiète fortement pour l'avenir de la politique culturelle transfrontalière, clairement menacée à la suite de la suspension de l'appel à projets du Conseil du Léman (CdL) pour 2024, portant sur un montant d'environ CHF 300'000.-, et au retrait de certaines contributions financières des collectivités publiques membres du CdL.**

Il invite tous les partenaires concernés à faire le nécessaire pour garantir la continuité de la politique culturelle transfrontalière, volet indispensable au vivre-ensemble dans le Grand-Genève.

Un courrier officiel a été adressé dans ce sens au Président du Conseil du Léman, M. Gérard Paoli, par ailleurs Vice-président du Conseil départemental de l'Ain, en mettant en copie M. Thierry Apothéloz, Président de la Commission Jeunesse lémanique et Culture, M. Antonio Hodggers, Président du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève et membre du comité du Conseil du Léman, Mme Karine Bruchez, Présidente de l'Association des communes genevoises (ACG), Mme Stéphanie Lammar, Présidente de la Commission culturelle de l'ACG et M. Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain.

**Contact : Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)**

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel : 022 418 95 25 – [felicien.mazzola@ville-ge.ch](mailto:felicien.mazzola@ville-ge.ch)